Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 029-212902480-20260423-D202637-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE SAINT-FRÉGANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 23 avril à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-FRÉGANT, dûment convoqué le 16 avril, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe MASQUELIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15 (quorum suivant l'article L.2121-17 du CGCT : 8)

NOM	PRENOM	PRESENT	ABSENT	Pouvoir donné à (article L 2121-20, applicable en vertu de l'article L 5211-1 du CGCT)
BOURHIS	Thomas	x		
CABON	Thomas	x		
COMBOT	Perrine	x		
COMOTTO IBOS	Sandra	x		
GUÉNÉGAN	Chloé	x		
JARNO	Yann	x		
KERLAN	Carole	x		
LAMARRE-DEGOUTHO	Didier	x		
LE GALL	Agnès	x		
LE HIR	Marie-Thérèse	x		
LE MENN	Jean-Baptiste	x		
MASQUELIER	Philippe	x		
PLANTEC	Laurent	x		
ROPARS-THÉPAUT	Sébastien		x	Pouvoir à Thomas CABON
SOREL	Anne-Claire	x		

Secrétaire de séance : Perrine COMBOT

N°2026/37

DEMANDE DE SUBVENTION « FONDS DÉPARTEMENTAL DE SECURITÉ ROUTIÈRE » SIGNALÉTIQUE DE SECURITÉ

Classification : finances publiques

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'appel à projets d'un fonds départemental de sécurité routière (FDSR) en date du 5 février 2026,

Le Département du Finistère mobilise le produit des amendes de police au profit d'un fonds départemental de sécurité routière (FDSR), via un appel à projets relatif à des travaux de voirie effectués en 2026 pour :

- La sécurité des cyclistes
- La sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite
- La sécurité des riverains
- La sécurité des usagers des transports en commun.

Il est précisé que les plateaux ralentisseurs et la création de place de stationnement sont exclus des dépenses éligibles. Ce financement est un dispositif complémentaire aux financements éligibles au pacte finistère 2030.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 029-212902480-20260423-D202637-DE

Les travaux d'aménagement du bourg de Saint-Frégant commencés en 2021 se sont terminés en mars 2026. Il convient de procéder à la signalétique de cet aménagement afin de sécuriser les déplacements doux et de réduire de la vitesse aux entrées de la commune. En effet, une voie douce est réservée à tous les modes de déplacement non-motorisé. L'objectif est de sécuriser ces déplacements et valoriser l'environnement, le patrimoine, la qualité de vie et la convivialité entre les utilisateurs. De plus, la commune a obtenu le label « ville prudente » depuis le 19 novembre 2024.

De plus, il est proposé de sécuriser certains secteurs (Kéradennec vers le bourg) où la circulation s'avère dense, par la pose de panneaux « priorité à droite ». Cela permettra de réduire la vitesse des usagers et sécuriser les cheminements.

Enfin, il convient de renouveler nos équipements de sécurité (les barrières de police, cônes, panneaux, sac de lestage...) afin de sécuriser les accès lors de travaux et de mettre en place des panneaux « interdiction véhicules à moteur » dans les chemins de randonnées.

Monsieur Le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention suivant le plan de financement prévisionnel présenté ci-après.

FINANCEURS	Dépense HT subventionnable du projet	Montant sollicité
Département FDSR (année 2026) ***Montant sollicité***	5 748 €	4 598 €
MONTANT à la charge du MAÎTRE D'OUVRAGE (autofinancement minimum de 20%)		1 150 €

Il est demandé au conseil municipal :

- **D'adopter l'opération et les modalités de financement**
- **D'approuver le plan prévisionnel de financement**
- **D'autoriser le Maire ou son représentant à solliciter les partenaires financiers pour l'obtention des subventions**
- **D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération.**

Décision : Accord à l'unanimité.

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

Le Maire
Philippe MASQUELIER

La Secrétaire de séance
Perrine COMBOT

MAIRIE de SAINT-FREGANT
29 (Finistère)